



Le PackIA

L'Intelligence artificielle au service des PME-ETI
franciliennes

Juillet 2019

contactpackia@hub-franceia.fr

www.packia.fr



Sommaire

<i>Le contexte : un programme régional inédit</i>	3
Le Plan IA 2021	3
Le PackIA	3
<i>Une session Pack concrètement</i>	4
De la sensibilisation aux enjeux de l'IA	4
Un diagnostic personnalisé	4
Premier entretien : première détermination du cas d'usage	4
Second entretien : approfondissement au sein de votre entreprise	5
Le soutien par nos experts à la mise en production	6
<i>Annexes</i>	7
Annexe 1 : Les partenaires.....	7
Le Consortium.....	7
Les associés.....	9

Le contexte : un programme régional inédit

Le Plan IA 2021

Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, a présenté en 2018 le [nouveau plan régional en faveur de l'Intelligence artificielle](#). Ce plan s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale de faire de l'Île-de-France une « Start-up Région » et plus particulièrement la capitale de l'Intelligence Artificielle en Europe. Conçu comme un « point de départ » évaluable tous les 6 mois, ce plan comporte 4 axes majeurs :

1. Mettre l'IA au service de l'économie francilienne, et en particulier de son industrie
2. Conforter le leadership et l'attractivité internationale de l'Île de France en matière d'IA
3. Lever les verrous technologiques sur les filières régionales prioritaires
4. Piloter et évaluer les avancées du plan tous les 6 mois par un comité de pilotage

Le PackIA

Le PackIA constitue la première mesure du premier axe du plan IA 2021. Son objectif est de **faciliter l'usage de l'Intelligence artificielle pour les PME et ETI franciliennes** en levant les freins qui se posent dans leur accès aux technologies d'Intelligence artificielle.

Le PackIA est un parcours exhaustif et personnalisé d'accompagnement pour les PME et ETI d'Île-de-France. Il intègre de la **sensibilisation** aux enjeux et bénéfices de l'IA, du **conseil personnalisé** afin de déterminer un projet IA réalisable en trois mois au sein de l'entreprise, et peut aller jusqu'au **soutien à la mise en production pérenne** de la solution d'IA identifiée, le tout grâce à l'accompagnement de **professionnels** sélectionnés pour leur expertise et leur compétence en IA (Voir Les partenaires) : un projet IA opérationnel au sein de l'entreprise, avec d'importants retours sur investissements attendus.

A terme, le PackIA doit permettre à 100 entreprises par an d'accroître très rapidement leur compétitivité grâce à l'Intelligence artificielle. Il est adressé à toutes les PME-ETI franciliennes capables de financer ce projet (à plafond de 37000 € HT) sachant qu'il est **financé à 50% par la Région Île-de-France**, la participation effective de l'entreprise s'élevant donc au maximum à 18 500 € HT.

Une session Pack concrètement

Plusieurs sessions PackIA sont organisées chaque année. Le lancement d'une session est annoncé via le site internet dédié www.packia.fr et les pages Twitter et LinkedIn du PackIA. Chaque session débute par **une réunion de sourcing thématique**, portant sur un secteur d'entreprise en particulier.

De la sensibilisation aux enjeux de l'IA

Le premier objectif de ces réunions est de **sensibiliser** les entreprises aux enjeux, défis et bénéfices de l'Intelligence artificielle. Cette présentation est faite par des professionnels de l'IA, dont l'objectif est de donner une vision de l'IA large, mais également spécifique au secteur thématique de la réunion. Elle consiste également en une **présentation du PackIA**, comme moyen concret et efficace de lever les freins qui se posent dans l'accès à ces technologies.

C'est à la suite de cette présentation que les entreprises sont invitées à montrer leur intérêt pour le PackIA. Cela correspond à la première étape vers la candidature, il est donc **nécessaire de s'inscrire et de participer à une réunion de sourcing afin de prétendre au PackIA**. Afin de retrouver l'ensemble des réunions prévues, vous pouvez vous rendre sur www.packia.fr/calendrier/.

Un diagnostic personnalisé

Premier entretien : première détermination du cas d'usage

Les entreprises intéressées sont invitées à participer à un **entretien personnalisé**. Il se déroule juste après la présentation avec un des experts des « Réalisateurs », ceux qui seront en charge de la réalisation des projets (voir Les partenaires). Ce réalisateur aidera l'entreprise à **pré-définir un cas d'usage spécifique à l'entreprise**, avec une solution d'IA réalisable en 3 mois au sein de celle-ci : une solution concrète, autonome et industrialisable au sein de l'entreprise grâce au soutien des experts du PackIA.

Au cours de cet entretien l'entreprise devra également remplir, avec l'aide du Réalisateur, un **questionnaire de pré-qualification**. Celui-ci permettra de déterminer si l'entreprise intéressée répond aux critères du PackIA, à savoir :

1. Être une PME-ETI francilienne
2. Être solvable

L'entreprise doit montrer via la cote de crédit de la Banque de France qu'elle est solvable, et qu'elle est ainsi capable de payer les 18 500€ HT correspondants au coût maximal du projet pour elle.

3. Être mature numériquement

Bien que le PackIA soit un moyen de lever les freins à l'adoption de l'IA tels que le coût du projet, le manque d'expertise interne, la complexité de la mise en œuvre ou le choix du cas d'usage, il ne peut pas pallier complètement le manque de maturité numérique de l'entreprise. Or, un stade avancé de maturité numérique est nécessaire pour qu'une entreprise réussisse un projet IA. Ceci est notamment dû au fait qu'elle doit avoir la capacité de mobiliser ses données.

4. Mobilisation des équipes

Afin que le projet puisse aboutir, il est nécessaire que les collaborateurs appartenant aux différentes unités pouvant être concernées par le projet et que le(s) dirigeant(s) de la PME-ETI soient mobilisés afin de consacrer un temps dédié au PackIA durant les 3 mois de réalisation. Il s'agit ainsi pour la PME-ETI de constituer une équipe de personnes adéquates et disponibles sur la continuité du projet afin d'accompagner les réalisateurs dans leur tâche.

5. (Pré-)détermination d'un cas d'usage bien identifié, réalisable en 3 mois, avec un ROI significatif, des données de qualité disponibles et un fort soutien du dirigeant.

C'est l'objectif de l'entretien avec le Réalisateur.

En participant activement à l'entretien et en répondant consciencieusement au questionnaire, l'entreprise permet à un jury composé des membres du Consortium de faire une première évaluation de la faisabilité du cas d'usage déterminé. Cela constitue la **première phase de sélection des entreprises**.

Ce questionnaire de pré-qualification est disponible sur le site www.packia.fr.

Second entretien : approfondissement au sein de votre entreprise

Les entreprises sélectionnées par le jury passent à une deuxième étape de conseil et de sélection : la **phase de qualification**.

Celle-ci se déroule au sein de l'entreprise, dans laquelle un réalisateur devra se rendre plusieurs heures au cours d'une semaine. Cette phase sert tout d'abord à **approfondir la définition du cas d'usage** notamment en discutant avec le(s) dirigeant(s) et les collaborateurs et par de premières observations et évaluations. Elle doit également servir à vérifier la disponibilité et la qualité des données, ainsi que la disponibilité et les compétences des collaborateurs.

Lors de cette phase, un **questionnaire de qualification** portant sur les mêmes critères que le premier devra être rempli, et sera évalué de la même manière que le premier.

Les entreprises sélectionnées définitivement par le jury seront annoncées après cela. C'est alors qu'elles sont invitées à candidater définitivement au PackIA via un contrat (Voir « Contractualisation et paiement »). Une date T0 de début de réalisation du projet est également établie.

Le soutien par nos experts à la mise en production

Pour les entreprises sélectionnées, la mise en production de la solution d'IA identifiée se déroule sur 3 mois. Celle-ci débute par une **phase de collecte des données** : les réalisateurs, aidés par l'équipe de la PME-ETI, commenceront par rassembler, nettoyer, annoter l'ensemble des données disponibles et utiles pour le projet. Selon la qualité et la quantité de données, cette phase se déroulera sur plus ou moins 1 mois.

Durant toute la durée de réalisation l'entreprise peut faire appel via le réalisateur au **soutien technique de TeraLab** qui propose sa plateforme, ce qui permet à l'entreprise de mettre à disposition ses données dans un espace sécurisé, souverain et neutre, sans passer par de la contractualisation tierce pendant ou après le projet.

Cette phase verra la réalisation de prototypes successifs pour mettre en œuvre le Projet IA identifié, en respectant le fait que ce Projet IA est développé en adéquation avec les besoins métiers propres de l'entreprise et son contexte spécifique et que ce projet IA passe par le prototypage et la réalisation d'une solution et non pas seulement la formulation du cahier des charges d'une solution à développer.

Annexes

Annexe 1 : Les partenaires

La Région comprend de très nombreuses entreprises, startups et chercheurs en Intelligence Artificielle. Néanmoins, il existe de très fortes tensions sur le marché de l'emploi avec un manque criant d'experts en IA. La mise en œuvre du PackIA est donc confrontée à la difficulté de trouver des experts IA en quantité suffisante pour accompagner 100 entreprises par an, sachant qu'il faut au moins un binôme « coach + data scientist » par entreprise bénéficiaire. Or aujourd'hui, aucune entreprise de service française n'a la capacité de mener 100 projets IA par an, en plus de son activité courante. Ainsi, pour répondre aux contraintes de l'écosystème de l'IA en Île-de-France, la Région a mobilisé un nombre important d'acteurs de l'IA, réunis dans un Consortium

Le Consortium

Ce Consortium comprend deux Groupes.

1. Le Groupe de Pilotage

Ce groupe est constitué du Hub France IA et de TeraLab – IMT qui sont les Pilotes du PackIA.

En plus d'être pilote, TeraLab – IMT permet aux entreprises de mettre à disposition leurs données dans un espace sécurisé, souverain et neutre, pour accélérer leurs projets d'innovation et de recherche.

Le Hub France IA est une association loi 1901, moteur et fédératrice des initiatives en Intelligence Artificielle (IA) en France. Il a pour objectif de créer une filière française de l'Intelligence Artificielle en mobilisant l'écosystème constitué des grands groupes, ETI, PME startups, ONG, écoles et universités, instituts de recherche, associations savantes, pôles de compétitivité et meetups impliqués dans l'Intelligence Artificielle. Le Hub regroupe de nombreux grands groupes (Air France, France Télévisions, La Banque Postale, la Poste, Secrétariat d'état chargé du Numérique, SNCF, TF1 notamment) et startups. Le Hub fait partie du Consortium du projet porté par la Commission européenne « H2020 AI4EU : AI On demand Platform ». Le projet sera porté par le Directeur Scientifique du Hub, Françoise Soulié-Fogelman

TeraLab est une plateforme Big Data & Intelligence Artificielle (IA). Elle est pilotée par l'Institut Mines-Télécom (IMT), un établissement dédié à l'enseignement

supérieur, la recherche et l'innovation dans les domaines de l'ingénierie et du numérique, reconnu au niveau national et international pour l'excellence de ses travaux de recherche et son activité en matière d'innovation. TeraLab – IMT a pour objectif d'accélérer l'adoption des technologies et algorithmes Big Data et IA par les industriels, PME et startups en offrant différents niveaux de sécurisations, une neutralité et un accompagnement des partenaires.

2. Le Groupe de Réalisation

Il est constitué des différents partenaires « Réalisateurs », qui sont en charge de la réalisation des projets IA auprès des entreprises bénéficiaires du PackIA. Ce groupe comprend le Hub France IA, TeraLab, ainsi que des sociétés de service et qu'un institut de recherche technologique, spécialisés en IA et localisées majoritairement en Île-de-France :

BearingPoint est un cabinet de conseil en management et en technologie européen comptant plus de 4500 collaborateurs, dont environ 900 en Île-de-France, où ils interviennent dans des missions diverses pour des clients de grands groupes français. L'équipe « Advanced Analytics » supporte au sein du cabinet deux activités distinctes et complémentaires : le développement d'une plateforme Big Data – HyperCube Data Plateforme (HDP) – d'une part, et des missions clients délivrées par son équipe de Data Scientists d'autre part. Dans ces équipes de R&D sont également menés de nombreux travaux de recherche et le développement d'algorithmes originaux.

Créé en 1992, **Business & Decision** est un acteur de référence en création de solutions, conseil et intégration de la donnée connectée, de l'expérience digitale ou encore de l'intelligence métier. Business & Decision s'appuie sur ses expertises en Data et Digital afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle des entreprises, mieux comprendre les clients et détecter les risques pour créer de la valeur

Capgemini est un leader mondial du conseil, des services informatiques et de la transformation numérique. A la pointe de l'innovation, le Groupe aide ses clients à saisir l'ensemble des opportunités que présentent le cloud, le digital. Né en 1967 à Grenoble, le groupe Capgemini compte en 2018 plus de 200 000 collaborateurs dans 40 pays pour un chiffre d'affaire de plus de 12,5 milliards d'euros. Capgemini a mis en place une approche globale Data Science & Analytics avec un practice Insight and Data de plus de 1200 passionnés en France dont 350 à Paris qui associe les techniques d'interprétation de données les plus récentes aux meilleures compétences en termes de conseils métiers pour créer des modèles et des solutions adaptés à vos besoins en matière d'informations

Depuis sa création en 2011, **Quantmetry** se positionne comme un cabinet de conseil spécialisé en intelligence artificielle et la valorisation des données qui s'appuie sur 90 collaborateurs dont 50% de data scientists épaulés par des consultants en stratégie Data, des Solution Architects et des Data Engineers.

Quantmetry accompagne ses clients sur l'ensemble du cycle de vie du projet, depuis la phase de cadrage jusqu'au déploiement industrialisé de solutions d'intelligence artificielle réalisées par ses data scientists.

L'engagement dès sa création sur l'expertise statistique et l'analyse de données a permis à Quantmetry d'acquérir au fil des missions une vraie expérience, solide et concrète, sur des sujets métiers et techniques applicables à de nombreuses problématiques métiers, tout secteur confondu.

L'IRT SystemX est un Institut de Recherche Technologique lancé dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir, dédié à l'ingénierie numérique des systèmes du futur. Ses activités de recherche se concentrent plus particulièrement sur la transformation numérique dans les thématiques de transport & mobilité, industrie du futur, sécurité & défense, et développement durable. L'IRT SystemX a pour rôle de faciliter le transfert de technologies et de compétences vers l'industrie en développant des briques technologiques et des preuves de concept permettant de piloter les systèmes complexes dans de nombreux secteurs interactifs en termes d'innovation et en pleine révolution technologique, notamment par l'apport de connaissances et d'expertises sur les domaines technologiques et scientifiques disruptifs tels que le Machine Learning, la Blockchain, et la cyber-sécurité entre autres

Les associés

1. Les startups des réseaux des Pilotes.

Le Hub France IA et TeraLab – IMT animent des réseaux comprenant de nombreuses startups franciliennes, spécialistes sur certains aspects de l'IA. En tant que Réalisateurs, le Hub France IA et TeraLab – IMT prévoient de solliciter ces startups pour mener les projets attribués au Hub France IA et à TeraLab – IMT.

Liste

2. Le Groupe de Sourcing

Il n'appartient pas juridiquement au Consortium. Constitué des partenaires sollicités par la Région pour la phase d'identification des entreprises pouvant bénéficier du PackIA il est associé à l'offre pour les phases de sourcing.